

U.G.A.  
Faculté de droit  
Institut d'Etudes Judiciaires  
CS 40700 - 38058 GRENOBLE cedex 9

ANNEE 2018 - 2019

PREPARATION COMMUNE AUX I.E.J. DE CHAMBERY ET DE GRENOBLE  
AU CONCOURS D'ENTRÉE  
À L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

NOTICE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES CANDIDATS

1/ - **SELECTION DES DOSSIERS DE CANDATURE**

Les étudiants devront déposer le dossier suivant :

- La fiche de renseignements ci-jointe + 1 photo
- une lettre de motivation
- une photocopie des relevés de notes obtenues lors du cursus universitaire
- Tout autre document (attestation de stage, contrat d'assistant de justice...) leur paraissant digne d'appuyer leur candidature
- une enveloppe grand format (23x 32,5), **libellée à votre adresse** et affranchie à 3.80 € (pour l'envoi des dossiers d'inscription par la poste)
- un chèque de 500 € à l'ordre de la régie des recettes de la Faculté de droit (pour les frais spécifiques de la préparation organisée par la Faculté de droit). Ce chèque sera rendu aux étudiants non sélectionnés.

**Au secrétariat de l'IEJ de la Faculté de droit au plus tôt ou le renvoyer impérativement avant le**

**28 septembre 2018**

**à l'adresse suivante :**

U.G.A.  
Faculté de droit  
Service de l'I.E.J.  
CS 40700  
38058 Grenoble Cedex 9

## **2/ - ADMISSION A LA PREPARATION ET INSCRIPTION A L'UNIVERSITE**

Un comité de sélection examine les dossiers et peut refuser l'inscription, après examen du dossier d'un candidat, s'il estime que celui-ci n'a pas les aptitudes et les connaissances nécessaires à la préparation du concours.

Seuls les étudiants ayant accomplis les formalités ci-dessus seront convoqués pour l'inscription administrative à l'Université qui aura lieu fin septembre début octobre.

**Attention à partir de la rentrée 2018/2019**, la sécurité sociale n'existe plus mais une contribution à la vie étudiante vous sera demandée. Cette **contribution est de 90 €** que vous devez payer avant votre inscription administrative à l'UGA. Pour cela, à partir du **1/07/2018** vous devez aller sur le site [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr) - suite à votre règlement une attestation de paiement vous sera délivrée, celle-ci devra être jointe au dossier d'inscription de l'UGA. Sans cette attestation, votre inscription sera bloquée.

Pour l'inscription à l'UGA, les frais de droits nationaux pour 2018/2019 sont de **170,00 €**. Cette somme sera demandée le jour de votre rendez-vous pour l'inscription à l'Université.

Les personnes ne pouvant se libérer pour leur inscription, peuvent se faire représenter.

## **3/ - ORGANISATION DE LA PREPARATION**

La préparation commence en principe première quinzaine d'octobre.

Chaque matière inscrite au programme du concours fait l'objet d'enseignements spécifiques et des devoirs d'entraînement organisés dans la semaine et parfois le samedi matin mutualisés avec le CRFPA.

Des séances méthodologiques adaptées à chaque épreuve du concours sont assurées : préparation aux épreuves de culture générale, devoirs, notes de synthèse.

Deux concours blancs sont organisés pendant l'année ainsi que deux grands oraux blancs.

## **4/ - DIPLOME UNIVERSITAIRE CARRIERES JUDICIAIRES**

Une possibilité est offerte aux étudiants inscrits à la préparation ENM de préparer en même temps un diplôme universitaire carrières judiciaires.

La délivrance du diplôme permet de concrétiser le travail effectué au sein de la préparation aux concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature. Il permet ainsi une valorisation du travail accompli et des méthodes acquises.

Les étudiants souhaitant s'inscrire au D.U. doivent remplir la fiche de préinscription ci-jointe.

### **Coût de l'inscription au D.U. :**

100 € ou 50 € pour les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critère sociaux + les frais nationaux d'inscription pour le double cursus à ce D.U. Les frais pour un double cursus pour l'année 2018/2019 s'élèvent à 113,00 €.

Stéphane Gerry-Vernières  
Directrice de l'I.E.J

PRÉPARATION E.N.M. – Année 2018 – 2019

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom ..... Prénom .....

Date et lieu de naissance .....

Adresse.....

Code postal ..... Ville .....

N° de téléphone fixe .....

N° de téléphone portable .....

E. Mail .....

**TITULAIRE DES DIPLOMES SUIVANTS (PRECISER LES SPECIALITES) :**

**M 1** .....

Moyenne ..... Date d'obtention ..... Université.....

**M 2** .....

Moyenne ..... Date d'obtention ..... Université.....

**Autre diplôme**.....

Moyenne ..... Date d'obtention ..... Université.....

Etiez-vous inscrit(e) à cette préparation en 2017 / 2018 ? .....

Fait à ....., le

Signature,

U.G.A.  
Faculté de droit  
Institut d'Etudes Judiciaires  
CS 40700 - 38058 GRENOBLE cedex 9

ANNEE 2018 - 2019

**FICHE DE PRE-INSCRIPTION PREPARATION ENM**

Nom ..... N° Etudiant .....

Prénom .. .....

Date de naissance ..... Lieu de naissance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone fixe .....Téléphone portable .....

Adresse mail .....

*(Écrire très lisiblement)*

☞ Diplôme permettant de passer le concours .....

Université de ..... Année d'obtention .....

Autres inscriptions en 2018 – 2019 .....

---

**DIPLOME UNIVERSITAIRE CARRIERES JUDICIAIRES**

**SOUHAITEZ-VOUS VOUS INSCRIRE AU DIPLOME UNIVERSITAIRE CARRIERES  
JUDICIAIRES ? :**

**OUI**

**NON**

**Si OUI**, compléter votre demande en remplissant la fiche de préinscription ci-après et en la renvoyant avec votre fiche de préinscription de l'ENM ainsi qu'avec les pièces demandées :

U.G.A.  
Faculté de droit  
Institut d'Etudes Judiciaires  
CS 40700 - 38058 GRENOBLE cedex 9

ANNEE 2018 - 2019

**FICHE DE PRE-INSCRIPTION  
DIPLOME UNIVERSITAIRE CARRIERES JUDICIAIRES**

N° Etudiant : .....

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance .....Lieu de naissance .....

Adresse .....

Code postal..... Ville .....

Téléphone fixe ..... Téléphone portable .....

Adresse mail (*écrire très lisiblement*) .....

Diplôme permettant de passer le concours de l'ENM .....

***Rappel : L'inscription au DU carrières judiciaires est réservé aux étudiants inscrits à la préparation ENM***

---

**Fiche à rendre au secrétariat de l'IEJ avant le 21 septembre 2018 avec :**

- Un chèque de 100 € à l'ordre de la régie de recettes de la Faculté de droit
  - **Ou** : un chèque de 50 € à l'ordre la régie de recettes de la Faculté de droit pour les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux
  - Notification de bourse
-